

Sociologie

Structure générale

Pilier principal de Master 90 ECTS

30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Sociologie, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Analyse des transformations socio-économiques	10 à 20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10 à 20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	90					

Pilier principal de Master 60 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Sociologie, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Analyse des transformations socio-économiques	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	60					

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Sociologie

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Analyse des transformations socio-économiques	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Total	30					

Sociologie

Pilier principal de Master

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		Obl.	
(Note 2)				30			
PILIER SOCIOLOGIE				30		Obl.	
Analyse des transformations socio-économiques				10		Obl.	
Théories sociologiques contemporaines		2	A	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Questions économiques et enjeux sociaux (1 an sur 2)		2	P	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Analyse comparative des inégalités et des Etats-providences (1 an sur 2)		2	P	5	C	Opt.	Eval. int. non notée
Sociologie des marchés (1 an sur 2)		2	P	5	S	Opt.	Eval. int. notée
Conflits socio-politiques et développements (1 an sur 2)		2	A ou P	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Démographie et changements sociétaux (1 an sur 2)		2	A ou P	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Sociologie politique de l'action publique (1 an sur 2)		2	A ou P	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Approches socio-anthropologiques de la culture		2	A	6	C-S	Opt.	Eval. int. notée
Autres cours transversaux ou séminaires interdisciplinaires à choix pris dans le Tronc commun ou autre cours de sociologie pris dans une autre université suisse		2	A ou P	5		Opt.	Selon ens.
Méthodes d'analyse empirique				10		Obl.	
Analyse quantitative en sciences sociales I (TC)	Statistique I et II ou équivalent	2	A	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Analyse quantitative en sciences sociales II (TC)	Analyse quantitative en sciences sociales I	2	P	5	C	Opt.	Eval. int. notée
Autres séminaires de méthodes à choix pris dans le Tronc commun			A ou P	5 - 10	S	Opt.	Selon ens.
Stages (5 ECTS pour 1 mois, MA 90 ECTS / 15 ECTS pour trois mois, MA 120 ECTS)				5 - 15		Opt.	
Pour le pilier principal à 90 ECTS: 10 ECTS sont encore à choisir, dont 5 ECTS peuvent être pris dans une autre Université suisse ou sous forme de stage (voir condition avec le prof. responsable)			A ou P	10		Opt.	Selon ens.

Sociologie

Pilier principal de Master (suite) 90 ECTS

1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Mémoire				30		Obl.	
Colloque des mémorants		1	A + P		A	Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				90			

Pilier principal de Master 60 ECTS

1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
PILIER SOCIOLOGIE				20		Obl.	
10 ECTS à choix en "Analyse des transformations socio- économiques"			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
10 ECTS à choix en "Méthodes d'analyse empirique"			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
Mémoire				30			
Colloque des mémorants		1	A + P		A	Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				60			

Sociologie

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
PILIER SOCIOLOGIE							
				20		Obl.	
10 ECTS à choix en "Analyse des transformations socio- économiques"			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
10 ECTS à choix en "Méthodes d'analyse empirique"			A ou P	10		Obl.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Sociologie**Remarques générales sur le Master en sciences sociales et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au/à la responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Note 2

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires".